



# Rapport annuel 2010-2011



Commission scolaire des  
**Découvreurs**

*Tout pour ouvrir ses horizons*



# Une vision partagée de l'avenir et de l'organisation

Présenter le rapport annuel sous cette affirmation concise ne se veut surtout pas réductrice parce que ces mots font référence à d'importants constats, à des analyses complexes et à des mises en œuvre stratégiques.

C'est donc avec une grande confiance en l'avenir et beaucoup de satisfaction que nous présentons dans ce rapport les principaux résultats des travaux qui ont été réalisés au cours de l'année 2010-2011 ainsi qu'un ensemble de données et d'informations générales qui esquissent un portrait de la Commission scolaire des Découvreurs, à ce jour.

## **L'année scolaire 2010-2011 a été marquée par :**

- la mise en application d'une stratégie de communication et de promotion qui met en évidence la qualité des services mis à la disposition des élèves et du public en général, et qui met en valeur les réalisations marquantes des écoles et des centres de formation;
- la mise en œuvre du plan de réduction des dépenses de nature administrative;
- l'analyse de la situation des écoles du secteur ouest de la Commission scolaire, au primaire et au secondaire, laquelle a donné lieu à des décisions et à des changements importants qui seront progressivement mis en place à compter de 2011-2012;
- l'adaptation et la diversification de l'offre de service en formation professionnelle et en formation générale des adultes, pour répondre à de nouveaux besoins, par le développement des modalités d'organisation de la formation;
- le suivi de l'implantation du Programme de formation de l'école québécoise et la mise en œuvre des modifications inscrites dans le Régime pédagogique de l'enseignement préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, notamment celles visant la mise en place des nouvelles orientations en évaluation;
- l'expérimentation et l'implantation de la démarche pour dépister les « élèves HDAA à risque » ou présentant un trouble spécifique d'apprentissage du langage écrit, et l'adaptation de nos pratiques pédagogiques préventives;
- la poursuite des travaux relatifs à la gestion de la relève ainsi qu'à l'élaboration d'une politique et d'un plan de développement des ressources humaines, en conformité avec le libellé des axes d'intervention du Plan stratégique;

- les actions liées à de nouveaux encadrements légaux, aux affaires corporatives et à différents autres grands dossiers dont celui des conventions collectives nationales applicables au personnel enseignant, au personnel professionnel et au personnel de soutien, celui des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles et des centres, celui des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, celui des mesures d'urgence, celui des infrastructures et celui des choix technologiques à des fins pédagogiques;
- enfin, en application du Plan stratégique de la Commission scolaire, le présent rapport inclut une présentation des résultats obtenus en 2010-2011 à la Convention de partenariat conclue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour la période 2010-2013, et ce, en fonction des buts fixés par la ministre et des objectifs mesurables prévus par la Commission scolaire.

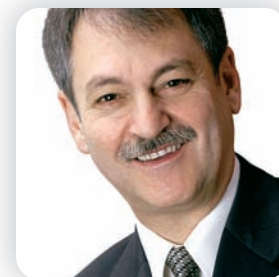
Le Conseil des commissaires, les instances consultatives, les services de la Commission scolaire et le personnel des établissements ont fourni, selon leur champ de responsabilité respectif, une remarquable contribution aux différents chantiers dont les conclusions se sont soldées par des ajustements significatifs pour notre organisation.

Les décisions découlant de l'analyse de l'organisation des services dans le secteur ouest de la Commission scolaire, le plan de réduction des dépenses administratives imposé par le gouvernement et la mise en place d'un nouveau modèle de fonctionnement au niveau de la gestion, entre autres exemples, ont demandé une grande cohésion de toute l'équipe, en vue d'un objectif commun, soit celui d'une vision partagée de l'avenir et de l'organisation.

*À chacune et à chacun, nos plus sincères remerciements.*

**Le président,  
Alain Fortier**

**Le directeur général,  
Reynald Deraspe**



# Le Conseil des commissaires et le Comité exécutif

Une équipe de 23 commissaires, dont 2 commissaires parents, compose le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs (CSD) et 9 d'entre eux forment le Comité exécutif.

## Principales décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif

### **Sous la présidence de monsieur Alain Fortier, les travaux du Conseil des commissaires ont principalement porté sur les sujets suivants :**

- L'adoption du plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire;
- Le plan d'action 2010-2011 de la Commission scolaire;
- La décision de modifier l'organisation des services dans le secteur ouest de la Commission scolaire;
- Le cadre d'organisation des services éducatifs pour 2011-2012;
- Les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2011-2012;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014;
- La liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2011-2012;
- Les calendriers scolaires du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2011-2012 et 2012-2013, et ceux de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes pour 2011-2012;
- L'adoption des orientations budgétaires 2011-2012;
- L'adoption de trois règlements sur la délégation de pouvoirs au Comité exécutif, au directeur général et aux gestionnaires dans le cadre de la nouvelle *Loi sur les contrats des organismes publics*;
- Le budget d'investissement pour l'année 2011-2012;
- La structure administrative déterminant pour 2011-2012 le nombre de poste de cadre;
- L'adoption de la politique linguistique de la Commission scolaire;
- L'adoption du budget de fonctionnement 2011-2012 et du taux de la taxe scolaire;
- Le rapport d'activité et le bilan du directeur général pour l'année scolaire 2010-2011.

### **Sous la présidence de monsieur Gaston Dionne, les travaux du Comité exécutif ont donné lieu à de nombreuses décisions et réalisations dont les suivantes :**

- L'octroi des contrats de transport des élèves par berline (ou familiale) pour l'année 2010-2011 et l'entente de transport scolaire avec le RTC pour l'année 2010-2011;
- L'adoption d'ententes de scolarisation pour 2010-2011 avec le Centre Psycho-Pédagogique de Québec et l'École oraliste de Québec pour enfants sourds;
- L'institution d'un régime d'emprunts à long terme pour l'année 2010-2011 concernant les emprunts à la charge du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- L'adoption pour l'année 2011-2012 des listes d'experts-conseils d'avocats, d'architectes et d'ingénieurs;
- La tarification des locaux prêtés aux villes de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette – l'adoption de la grille de tarification des espaces disponibles pour location – la tarification des locaux loués à différents organismes, pour l'année 2011-2012;
- L'adoption de la tarification relative aux cours d'été et aux reprises d'épreuves pour l'été 2011;
- La tarification concernant l'utilisation des services de garde en milieu scolaire et des jardins d'enfants.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Conseil des commissaires a tenu 14 séances ordinaires ainsi qu'une séance publique d'information, 2 assemblées de consultation et 2 réunions en comité plénier pour étudier et documenter des grands dossiers. Le Comité exécutif a également siégé à 11 reprises.

**Les commissaires participent à de nombreuses activités et ils représentent la Commission scolaire auprès des organismes du milieu ainsi qu'à la Fédération des commissions scolaires du Québec.**

# Les membres du Conseil des commissaires

**Sophie Bouchard**

Circonscription 1  
Saint-Augustin-Ouest

**Annie Asselin**

Circonscription 2  
Saint-Augustin-Est

**Michel Morin**

Circonscription 3  
Saint-Augustin – Les Bocages

**Mary Fortier**

Circonscription 4  
De la Promenade-des-Sœurs

**Johanne Poulin-Ouellet**

Circonscription 5  
De la Rivière-du-Cap-Rouge

**Réjeanne Beaulieu**

Circonscription 6  
Champigny

**Lucien Chabot**

Circonscription 7  
Chauveau

**Suzanne Picard**

Circonscription 8  
L'Ancienne-Lorette-Ouest

**Guillaume Noël**

Circonscription 9  
L'Ancienne-Lorette-Est

**Sylvie Ouellet**

Circonscription 10  
L'Ancienne-Lorette-Sud

**Clément Vézina**

Circonscription 11  
Du Versant-Nord

**Serge Talbot**

Circonscription 12  
Saint-Jean-Baptiste – De La Salle

**Roger Ricard<sup>1</sup>**

Circonscription 13  
Saint-Thomas-d'Aquin

**Jean-Pierre Carpentier**

Circonscription 14  
Du-Bois-de-Coulonge

**Alain Fortier**

Circonscription 15  
Des Gouverneurs

**Damien de Halleux**

Circonscription 16  
De la Falaise

**Louis-Étienne Beaumont**

Circonscription 17  
Neilson

**Jean-Luc Lavoie**

Circonscription 18  
Des Vergers

**Jean-Guy Tremblay**

Circonscription 19  
Pie-XII

**Gaston Dionne**

Circonscription 20  
De la Colline

**Claude Légaré**

Circonscription 21  
Des Églises

**Maryse Girard<sup>2</sup>**

Commissaire-parent  
Primaire

**Nathalie Flaschner<sup>3</sup>**

Commissaire-parent  
Secondaire

## Le Code d'éthique et de déontologie

Conformément à Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire possède un Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires. Il est disponible dans sa version intégrale au Service du secrétariat général de la Commission scolaire ainsi que sur le site Internet [desdecouvreurs.ca](http://desdecouvreurs.ca)

## Les instances consultatives

La Commission scolaire a pris en considération les avis des instances consultatives, notamment ceux du Comité de parents, du Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), ainsi que ceux du Comité sur le transport scolaire.

1 Mme Nathalie Flaschner devient commissaire en remplacement de monsieur Roger Ricard le 21 juin 2011.

2 Mme Maryse Girard a remplacé M. Robert Parisé en novembre 2010.

3 M. Denis Lyonnais devient le nouveau commissaire-parent du secondaire en remplacement de madame Flaschner le 21 juin 2011.

# Rapport annuel de la protectrice de l'élève

La loi sur l'Instruction publique (L.R.Q.,c. 1-13-3), article 220.2, prévoit qu'une commission scolaire doit, après consultation du comité de parents, établir par règlement une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

La procédure d'examen des plaintes doit permettre au plaignant qui est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen de s'adresser à une personne désignée par la commission scolaire sous le titre de protecteur de l'élève.

Les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs, lors de la séance régulière du 27 avril 2010, ont procédé, par voie de résolutions, à l'adoption du règlement sur la procédure d'examen des plaintes et à mon engagement, à titre de protectrice de l'élève.

Depuis le début de mon mandat, donc pour l'année scolaire 2010-2011, j'estime qu'une quinzaine de parents m'ont contacté directement, afin que j'intervienne pour eux, auprès de la Commission scolaire. Il est important de préciser que dans tous les cas, les parents n'avaient pas effectué les étapes préalables prévues par le règlement de la Commission scolaire.

Dans l'ensemble, il s'agissait de problématiques telles que : le classement d'un élève, une demande de services complémentaires, le choix d'un établissement scolaire, l'organisation scolaire, un refus d'admission à un programme particulier, de la violence à l'école et la qualité des services reçus.

Après avoir contacté les Services du Secrétariat général ou les directions d'école concernées, tous les cas ont pu être réglés directement dans le milieu scolaire, et ce, dans les meilleurs délais possibles.

Je tiens à souligner l'excellente collaboration que j'ai reçue, que ce soit de monsieur Pierre R. Tremblay, Secrétaire général, que de la part des autres membres du personnel de la Commission scolaire que j'ai eu à contacter.

**La protectrice de l'élève,  
Louise Croteau**





## L'administration générale

La Direction générale et le Secrétariat général s'acquittent des tâches liées à la coordination d'un ensemble de mandats généraux d'administration et de gestion, notamment sur :

- La préparation des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;
- La rédaction des procès-verbaux et les suivis aux décisions du Conseil des commissaires, du Comité exécutif, du Comité des directrices et directeurs de service de la Commission scolaire, et du Comité consultatif de gestion qui regroupe tous les gestionnaires de premier niveau;
- L'élaboration des politiques, des règlements et du plan d'action de la Commission scolaire;
- L'allocation des ressources aux écoles, aux centres et aux services;
- La représentation et les communications internes et externes de la Commission scolaire ainsi que la gestion de l'information;
- Le processus de règlement des plaintes et le traitement des dossiers à caractère juridique;
- La gestion documentaire, la conservation et l'archivage de tous les documents officiels;
- La reddition de comptes et le rapport annuel.

Le directeur général s'assure de la mise en œuvre de l'offre de service de la Commission scolaire.

## Les services de la Commission scolaire

Les services de la Commission scolaire exercent des rôles de soutien, selon leur champ d'expertise, auprès des directions d'établissement, notamment :

- En matière d'élaboration, de coordination et d'application des politiques générales, de même qu'en jouant un rôle-conseil, entre autres, en matière juridique;
- En application des régimes pédagogiques, des programmes et du cadre d'organisation des services éducatifs offerts aux élèves du primaire et du secondaire;
- En application des régimes pédagogiques, des programmes et des services offerts en formation professionnelle et en formation générale des adultes;
- Dans la mise en œuvre des politiques et des programmes relatifs à la gestion des ressources humaines : recrutement, sélection, évaluation des compétences et formation du personnel;
- Dans la gestion des ressources financières de la Commission scolaire : application des orientations budgétaires, des politiques et des procédures liées à la tenue des livres;
- En matière de gestion des ressources matérielles : construction, aménagement de locaux, entretien des bâtiments du parc immobilier, approvisionnement en biens et services;
- En fournissant des services techniques en lien avec les technologies de l'information et en collaborant aux travaux des services éducatifs pour leur utilisation dans l'enseignement;
- En assurant un accompagnement et un soutien au regard de l'ensemble des volets liés aux services de garde dans toutes les écoles primaires;
- En organisant le service de transport scolaire pour les élèves qui fréquentent les écoles primaires et secondaires.

Les services agissent en complémentarité de mandat pour assurer un bon fonctionnement pédagogique et administratif et assistent la Direction générale.

# Le Plan stratégique, nos réalisations en 2010-2011

Le plan d'action 2010-2011 a donné lieu à d'importantes réalisations accomplies dans l'optique d'une vision du futur qui lie l'atteinte de résultats prometteurs à la promotion de l'école publique, l'actualisation de notre offre de service, le développement continu des pratiques pédagogiques et des ressources humaines.

## ORIENTATION 1 La promotion de l'école publique et l'actualisation de l'offre de service

### CHANTIER 1 LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

#### Objectif 1,1 – Promouvoir l'école publique dans sa communauté.

##### Principales actions réalisées

- La relation entre le plan de communication de la Commission scolaire et celui de ses établissements a mis en évidence l'image de marque de la CSDD.
- La nouvelle « plateforme visuelle » a donné lieu à de nombreuses harmonisations dans chacune des applications qui relèvent des écoles et des centres.
- La promotion de l'école publique s'est poursuivie à travers des relations fructueuses avec les partenaires, en révélant, avec fierté, l'ensemble des réussites de nos établissements auxquelles ils contribuent.

##### Résultats

- La stratégie de communication et de promotion continue d'influencer positivement les pratiques de la Commission scolaire et de ses établissements.
- La campagne médiatique dans les journaux et à la radio a mis en valeur les réalisations marquantes de chacune des écoles et des centres de formation.
- Une structure de soutien des écoles a été mise en place et des outils leur ont été proposés.
- La stratégie met en évidence la qualité des services mis à la disposition des élèves et du public en général.

#### UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION UNIFIÉE ET DIVERSIFIÉE

L'introduction d'une forme d'uniformisation et de standardisation dans les outils de communication et de promotion s'est opérée en permettant une identité distinctive à chacun des établissements.

### CHANTIER 2 LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

#### Objectif 1,2 – Actualiser l'offre de service en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, tant au secteur des jeunes qu'à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes.

##### Principales actions réalisées

- Les opérations de suivis budgétaires ont été concertées en impliquant les directions de service de la Commission scolaire et celles des établissements.
- Les orientations du Conseil des commissaires ont permis de mettre en priorité, sous examen, certaines composantes du budget de fonctionnement.
- En suivi au projet de Loi 100, les mesures de la Commission scolaire ont été mises en application par la mise en œuvre du plan de réduction des dépenses de nature administrative pour 2010-2011. De plus, d'autres analyses ont été effectuées pour des coupures supplémentaires imposées par la réduction du budget de fonctionnement 2011-2012.

##### Résultats

- Des procédures rigoureuses ont été mises en place pour assurer le suivi et l'autofinancement de la masse salariale des enseignants. Le déficit associé à cette composante du budget a été réduit de moitié et le retour à l'équilibre budgétaire est prévu en 2011-2012.
- Les résultats financiers 2010-2011 confirment les importantes compressions appliquées aux dépenses de nature administrative. À cet effet, le plan de réduction lié au projet de Loi 100 a été respecté tel que déposé au MELS.
- N'eut été du non remboursement des indexations salariales du personnel, par le MELS, l'équilibre budgétaire des opérations centralisées aurait été assuré et les résultats financiers se seraient soldés par un léger surplus plutôt que par un léger déficit.

#### UN NIVEAU SATISFAISANT DE RESSOURCES POUR 2011-2012

Malgré la décroissance de la clientèle au secteur des jeunes au cours des dernières années, et malgré la réduction des dépenses qui résultent de la diminution du budget imposé par le gouvernement, le niveau de ressources disponibles pour l'année scolaire 2011-2012 demeure satisfaisant, surtout grâce à la croissance de la clientèle au secteur de la formation professionnelle et au réaménagement des services dans le secteur ouest de la Commission scolaire.

### CHANTIER 3 LA MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES SERVICES DANS LE SECTEUR OUEST DE LA COMMISSION SCOLAIRE

**Objectif 1,2 – Actualiser l'offre de service en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, tant au secteur des jeunes qu'à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes.**

#### Principales actions réalisées

- Sur la base du scénario de modification de l'organisation des services retenu, la direction générale a préparé une analyse rigoureuse portant sur : la fréquentation scolaire, l'évolution démographique de la population, les services éducatifs disponibles, le transport scolaire et les installations physiques.
- Une séance publique d'information a eu lieu le 12 octobre 2010 et 2 assemblées de consultation ont été tenues les 8 et 9 novembre 2010.
- À la séance du 30 novembre 2010, le Conseil des commissaires a adopté trois résolutions en tenant compte des résultats de la consultation publique, après l'étude de 20 mémoires, ainsi que des conclusions de l'analyse de la Direction générale.

#### Résultats

- Le 3<sup>e</sup> cycle du primaire sera dispensé aux écoles Les Sources et Les Bocages (en l'introduisant en 2 étapes, soit la 5<sup>e</sup> année en septembre 2011, et la 6<sup>e</sup> année en septembre 2012) tout en maintenant des services de qualité pour les élèves qui demeurent à l'école des Grandes-Marées en 2011-2012.
- L'enseignement secondaire ne sera plus offert à compter de septembre 2011 à l'école des Grandes-Marées et l'école sera fermée à compter de septembre 2012 pour le secteur régulier des jeunes.
- Le second cycle du secondaire sera éventuellement disponible à l'école des Pionniers lorsque les conditions seront réunies, soit l'ajout des locaux requis et une augmentation démographique confirmée.

#### UNE ORGANISATION DES SERVICES SUR UNE NOUVELLE BASE

**Ces décisions ont été favorablement accueillies par les parents du primaire qui souhaitent maintenir leurs enfants dans la même école pour la durée complète de leur programme et par la population et les parents de Saint-Augustin-de-Desmaures qui désirent que l'ensemble de l'enseignement secondaire soit éventuellement dispensé dans leur ville.**

### CHANTIER 4 L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**Objectif 1,2 – Actualiser l'offre de service en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, tant au secteur des jeunes qu'à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes.**

#### Principales actions réalisées

- En formation professionnelle, les centres continuent de développer l'enseignement individualisé et de diversifier l'offre de service.
- Le développement d'une offre en ligne selon un protocole opératoire synchrone du programme *Lancement d'une entreprise* est en cours et nous poursuivons l'expérimentation d'une formation à distance en *Secrétariat juridique*.
- En formation générale des adultes, le centre développe des pratiques de diversification et d'adaptation des activités éducatives centrées sur les besoins personnels de soutien et d'accompagnement des élèves, en lien avec leurs objectifs de réussite.
- D'importants partenariats contribuent à la mise en œuvre des programmes et à une augmentation significative des réalisations tant en formation professionnelle qu'en formation générale.

#### Résultats

- En formation professionnelle, 10 programmes sont individualisés et 12 sont annualisés, sur les 14 qui sont actifs, et l'offre de service adaptée au milieu culturel et artistique en application de deux de ces programmes a créé un réel engouement.
- En formation générale, en plus de répondre à de nouveaux besoins des adultes, le centre organise, en concertation avec le secteur des jeunes, le programme *Le goût d'entreprendre* pour des jeunes de 14-15 ans en perte de motivation et à risque de décrochage.
- La formation à distance organisée en partenariat avec la CS des Premières-Seigneuries a permis à 880 personnes de s'inscrire à des programmes du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, un fort pourcentage de celles-ci en fin de parcours.
- Des formations adaptées à la situation de travail permettent de répondre aux besoins de travailleurs en attente d'emploi et à ceux des entreprises, avec l'appui et le financement d'Emploi-Québec.

#### UNE ADAPTATION ET UNE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICE

**Les centres de formation répondent à de nouveaux besoins par une adaptation des modalités d'organisation de la formation et des services. Ils contribuent à la promotion de la formation continue avec la plus grande flexibilité possible.**

## ORIENTATION 2 L'amélioration continue des pratiques pédagogiques pour offrir des parcours de réussite à tous les élèves

### CHANTIER 5 LE SUIVI DE L'IMPLANTATION DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE La mise en œuvre des modifications inscrites au Régime pédagogique de l'enseignement préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire

#### Objectif 2,1 – Consolider (au primaire) et soutenir (au secondaire) l'implantation du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).

##### Principales actions réalisées

- Les Services éducatifs ont préparé la mise en œuvre des modifications inscrites dans le Régime pédagogique, notamment de celles qui introduisent de nouvelles orientations en évaluation.
- À cet effet, des services d'accompagnement et de développement pédagogique ont été organisés à l'intention des directions d'établissement, des enseignantes et des enseignants sur :
  - les orientations en évaluation des apprentissages;
  - les normes et les modalités en évaluation;
  - les outils d'information concernant les bulletins;
  - le suivi de la réussite des élèves et particulièrement des résultats qui concourent à l'atteinte des buts fixés dans la *Convention de partenariat*;
- Plusieurs comités de développement pédagogique ont été mis en place.

##### Résultats

- La formation des enseignantes et des enseignants au regard des nouvelles orientations en évaluation a permis l'émergence d'une vision commune compatible avec les décisions prises au niveau de chaque établissement.
- La direction des établissements a préparé la mise en place d'un environnement pédagogique qui prend en compte les modifications annoncées pour l'année scolaire 2011-2012, notamment celles portant sur l'évaluation.
- Les gabarits de communication des résultats scolaires (bulletins et première communication aux parents), élaborés en collaboration avec le Service des technologies de l'information, ont été disponibles aux fins de consultation auprès des instances concernées.

#### UN DÉVELOPPEMENT RELATIF À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Toutes les équipes-écoles sont prêtes à mettre en œuvre les modifications inscrites dans le Régime pédagogique de l'enseignement préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

#### Objectif 2,1 – Assurer l'efficacité des services offerts aux élèves HDAA de la Commission scolaire.

##### Principales actions réalisées

- La démarche pour dépister et intervenir auprès des élèves présentant un trouble spécifique d'apprentissage du langage écrit (TSALE) a été expérimentée et implantée auprès des élèves du premier cycle du primaire.
- Un cadre de référence a été élaboré pour soutenir les interventions auprès des élèves présentant des difficultés comportementales, et plus particulièrement les interventions offrant des alternatives aux mesures contraignantes, aux suspensions ou aux expulsions.

##### Résultats

- La démarche TSALE expérimentée dans quelques milieux a donné des résultats positivement significatifs.
- Les orthopédagogues ont développé des activités pédagogiques et orthopédagogiques pour les trois niveaux d'enseignement.
- En 2011-2012, l'expérimentation de la démarche TSALE se poursuivra. De plus, le cadre de référence sur l'utilisation des « mesures contraignantes » fera l'objet d'une consultation et d'une formation.

#### DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES PRÉVENTIVES AUPRÈS DES ÉLÈVES HDAA

Les Services éducatifs et les directions d'école conjuguent leurs efforts et leur expertise à l'action des intervenantes et des intervenants pour soutenir la réussite des élèves en poursuivant, notamment, le développement et l'adaptation de pratiques pédagogiques préventives.

## ORIENTATION 3 La gestion de la relève et le développement des ressources humaines

### CHANTIER 6 LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

#### Objectif 3,1 – Soutenir la mise en place d'une gestion dynamique des ressources humaines.

##### Principales actions réalisées

- Par rapport aux différents volets du plan d'action, les principales actions réalisées ont porté sur :
  - l'accueil de nouvelles éducatrices et les besoins de suppléance en service de garde;
  - l'accueil et l'intégration du nouveau personnel;
  - l'évaluation du personnel;
  - le développement des compétences;
  - le perfectionnement des gestionnaires.
- Des activités de reconnaissance du personnel ont été réalisées par la Commission scolaire et les établissements.

##### Résultats

- Les étapes préparatoires à la mise en œuvre du programme de formation en service de garde ont été réalisées, en collaboration avec les Services éducatifs, et une équipe de remplaçantes à contrat a été constituée.
- Un programme d'accueil et d'intégration est en préparation et une pochette corporative a été élaborée.
- Un projet de politique de développement des compétences est en préparation.
- Un perfectionnement sur la prise de décision a été offert aux gestionnaires.
- Un outil de sondage sur la reconnaissance et l'engagement du personnel a été préparé.

#### UN IMPORTANT DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES

Les travaux en cours dans la plupart des grands chantiers prendront fin en 2011-2012 en conformité avec le Plan stratégique de la Commission scolaire.

### CHANTIER 7 ET CHANTIER 8 LES ENCADREMENTS LÉGAUX ET LES AUTRES GRANDS DOSSIERS

#### Application des nouvelles conventions collectives et négociations locales

Les conventions applicables au personnel enseignant et au personnel professionnel ont été signées en avril 2011 : des rencontres d'information ont été organisées à l'intention des directions d'établissement.

#### Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

- Élaboration des « gabarits » pour les *Conventions de gestion* des écoles et des centres;
- Élaboration des outils statistiques pour le suivi de la réussite des élèves;
- Élaboration des « gabarits » relatifs aux bulletins et aux communications avec les parents.

#### Loi sur les contrats des organismes publics

Le Conseil des commissaires a adopté des règlements sur la délégation de pouvoirs ainsi que la politique relative à l'attribution des contrats et à la gestion contractuelle.

Le Comité exécutif a adopté des règles relatives à l'approvisionnement en biens et services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire.

#### Plan d'action sur les mesures d'urgence

La formation a été complétée pour toutes les écoles secondaires et le plan d'action pour tous les établissements sera en place en juin 2013.

#### Infrastructures

Les partenaires communautaires et socioéconomiques contribuent à la réussite des établissements. Par exemple :

- Renouvellement du bail relativement à l'Anneau de glace avec la ville de Québec;
- Réfection de la piscine Sylvie Bernier et reconduction du bail avec la ville de Québec;
- Cession en emphytéose avec la ville de L'Ancienne-Lorette pour la construction d'un terrain synthétique pour le football et le soccer.

#### Choix technologiques

Un comité de travail du Service du secrétariat général et des technologies de l'information et un comité des Services éducatifs ont formulé l'avis qu'il est possible d'intégrer des ordinateurs Apple au réseau pédagogique de la Commission scolaire.

# Des services éducatifs de qualité

La Commission scolaire s'assure que les personnes, jeunes et adultes, relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité, notamment relativement à la réussite et à la persévérance scolaires.

## LA RÉUSSITE AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE JUIN 2011

La proportion de nos élèves ayant réussi est supérieure aux moyennes régionales et provinciales dans les trois épreuves du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de juin 2011.

| Matière                                   |            | Commission scolaire des Découvreurs | Moyenne régionale Capitale-Nationale secteur public | Moyenne provinciale secteur public |
|---|------------|-------------------------------------|---|------------------------------------|
| Français 520 (132520)<br>Volet écriture   | Moyenne    | 75,9                                | 74,4  | 71,3                               |
|   | % réussite | <b>88,5</b>                         | 87,3  | 80,5                               |
| Anglais 510 (134510)<br>Interaction orale | Moyenne    | 79,1                                | 77,1  | 77,8                               |
|   | % réussite | <b>97,7</b>                         | 93,5  | 93,9                               |
| Anglais 530 (134530)<br>Production écrite | Moyenne    | 76                                  | 76,7  | 76,4                               |
|   | % réussite | <b>95,7</b>                         | 92,6  | 92,1                               |

Source : Direction de la sanction des études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

## LA DIPLOMATION OU LA QUALIFICATION

En formation générale des jeunes, le taux de diplomation ou de qualification des élèves sortants en 2007-2008 et en 2008-2009 est supérieur à celui des commissions scolaires du Québec.

| Commission scolaire des Découvreurs<br>Taux de diplomation ou de qualification <sup>1</sup> |               | Commission scolaire de la région de la Capitale-Nationale | Ensemble du Québec :<br>réseau public des 72 commissions scolaires |
|---|---------------|---|--|
| En 2007-2008  | <b>90,3 %</b> | 80,1 %  | 76,7 %   |
| En 2008-2009  | <b>91,5 %</b> | 84,3 %  | 78,7 %   |

<sup>1</sup> Il s'agit des élèves qui sont sortis avec un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ; ou qui ont obtenu, soit un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) soit un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT).

**En formation professionnelle :** le taux moyen de diplomation des 938 élèves sortants de la cohorte 2009-2010 est de **79 %**. À noter que 99 des 1 303 élèves débutants de cette cohorte sont encore en formation en 2011-2012, en raison du mode individualisé d'organisation des études et que leur résultat à la sanction influencera la moyenne observée de 79 %.

**En formation générale des adultes :** les adultes poursuivent également des cheminements individualisés de formation selon leurs besoins en : alphabétisation – francisation – formation générale de base dans diverses disciplines – intégration sociale – préparation à la formation professionnelle et en préparation aux études collégiales. Tous ne concourent pas à l'obtention du diplôme de fins d'études en raison de la « séquence de formation » à laquelle ils sont inscrits. **En 2010-2011, 220 adultes** ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES), en fin de parcours, dont 148 (les 2/3) avaient moins de 20 ans.

## LE TAUX DE DÉCROCHAGE DES ÉLÈVES SORTANTS EN 2007-2008 ET EN 2008-2009

Les données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport révèlent que le taux de décrochage des élèves sortants inscrits en formation générale des jeunes au secondaire en 2007-2008 et en 2008-2009, à la Commission scolaire des Découvreurs, était significativement inférieur au taux des commissions scolaires du réseau public régional et national.

| Taux de décrochage <sup>1</sup>                           |           | Taux chez les garçons | Taux chez les filles |
|---|-----------|-----------------------|----------------------|
| Commission scolaire des Découvreurs                       | 2007-2008 | <b>9,7 %</b>          | 11,8 %               |
|   | 2008-2009 | <b>8,5 %</b>          | 11,4 %               |
| Commission scolaire de la région de la Capitale-Nationale | 2007-2008 | 19,9 %                | 15,2 %               |
|   | 2008-2009 | 15,7 %                | 12,3 %               |
| Réseau public des 72 commissions scolaires                | 2007-2008 | 23,3 %                | 17,8 %               |
|   | 2008-2009 | 21,3 %                | 16,5 %               |

<sup>1</sup> Il s'agit des élèves qui ont quitté l'école sans diplôme ni qualification et qui ne se sont pas réinscrits en 2008-2009, ou en 2009-2010, dans aucun établissement d'enseignement au Québec. Ces élèves sont sortis sans (DES), ou sans (DEP), ou sans (ASP) ; ou n'ont pas obtenu soit un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) soit un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT).

**À noter que le taux de décrochage des garçons de la Commission scolaire des Découvreurs est inférieur au taux observé chez les garçons dans les commissions scolaires de la région et du réseau public des 72 commissions scolaires. De même, le taux de décrochage chez les filles est inférieur à celui de la région et du réseau public des 72 commissions scolaires.**

# La Convention de partenariat MELS - CSDD



En application de son Plan stratégique, la CSDD a mis à la disposition des établissements des mesures de soutien et d'accompagnement dans le cadre de leur Convention de gestion et de réussite éducative. Voici un bref état de situation au terme de l'année 2010-2011, pour chacun des cinq buts de la Convention de partenariat 2010-2013.

## BUT 1 L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

**Le taux de diplomation ou de qualification :** Au secondaire, nous voulons augmenter de 84 % à 85 %, d'ici juin 2013, le taux moyen de diplomation et de qualification de l'ensemble des élèves de la Commission scolaire, incluant la clientèle des EHDAA. Parmi les élèves des cohortes 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004, inscrits pour la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire, le taux moyen de diplomation et de qualification obtenu (après 7 ou 8 ans) est passé de **84,0 % à 83,3 %** lequel taux découle, pour les mêmes cohortes, du taux moyen de la **formation générale des jeunes (FGJ)** de **77,8 %**, de celui de la **formation générale des adultes (FGA)** de **4,8%** et de celui de la formation professionnelle (FP) de **0,7 %**.

**Le nombre de jeunes sortis sans diplôme ni qualification :** En **formation générale des jeunes**, la cible, d'ici juin 2013, est de diminuer le nombre de décrocheurs de 122 à 107. Les données actuelles du MELS révèlent que le nombre de jeunes sortis sans diplôme ni qualification est de 88, en 2007-2008, (49 garçons et 39 filles) et de 78, en 2008-2009, (49 garçons et 29 filles).

## BUT 2 L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

**En lecture :** D'ici juin 2013, nous voulons augmenter de 2 % le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de la 4<sup>e</sup> année du primaire. En 2010-2011, le résultat est passé de 75,6 % à 76,7 % pour les garçons et de 82,7 % à 89,0 % pour les filles. De plus, nous voulons diminuer l'écart de 7,1 % à 5,0 % entre les taux de réussite des garçons et des filles. En 2010-2011, l'écart ne s'est pas amélioré (de 7,1 % à 12,3 %). Mis à part ce dernier résultat qui fera l'objet d'une attention particulière, la situation progresse.

**En écriture :** D'ici juin 2013, nous voulons diminuer l'écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons à l'épreuve obligatoire d'écriture du MELS, en 2<sup>e</sup> année du secondaire, de 15,8 % à 10,8 %. En 2010-2011, l'écart a été réduit de 15,8 % à 14,0 %, tout en maintenant le taux de réussite des filles.

## BUT 3 L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES-CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

**Le nombre d'élèves HDAA qui passeront (avec réussite) du 2<sup>e</sup> cycle du primaire, au 3<sup>e</sup> cycle :** D'ici juin 2013, nous voulons hausser de 3 % le nombre d'élèves du 2<sup>e</sup> cycle du primaire qui passeront (avec réussite) au 3<sup>e</sup> cycle. Au 30 juin 2010, les données n'étaient pas disponibles.

**Le nombre d'élèves qui obtiendront une qualification :** D'ici juin 2013, nous voulons augmenter de 3 % le nombre d'élèves qui obtiendront soit un Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) ou soit un Certificat de formation préparatoire au travail (CFPT). En 2010-2011, le nombre d'élèves qui ont obtenu un CFMS est passé de 69,2 % à 85,7 % et le nombre d'élèves qui ont obtenu un CFPT est de 71,4 %, soit le résultat de référence pour les deux prochaines années.

## BUT 4 L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

**La stratégie d'intervention en prévention et traitement de la violence :** En 2010-2011, toutes les écoles ont mis en place une stratégie locale d'intervention et le plan de mise en œuvre fait l'objet d'un suivi par un Comité de la Commission scolaire.

**Le plan d'intervention relatif aux mesures d'urgence :** Un plan d'action a été présenté en février 2011 et des formations ont été planifiées. D'ici juin 2013, 100 % des écoles et des centres disposeront d'un plan d'intervention relatif aux mesures d'urgence.

## BUT 5 L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2008-2009, sur les 233 nouveaux inscrits, âgés de moins de 20 ans, dans nos deux centres de formation professionnelle (CFP), seulement 13 élèves provenaient des écoles secondaires de la Commission scolaire des Découvreurs. En 2009-2010, nous avons accueilli 210 élèves de moins de 20 ans à nos deux CFP. Les données qui concernent le nombre d'élèves qui provenaient de nos écoles en 2009-2010 et celles de l'année 2010-2011 ne sont pas disponibles. De même, les systèmes de collecte de données ne nous révèlent pas combien de nos propres élèves se sont inscrits dans d'autres CFP de la région ou d'ailleurs au Québec.

**Les services de la Commission scolaire et les établissements sont liés par les Conventions de gestion et de réussite éducative à l'atteinte des objectifs mesurables de la Convention de partenariat conclue avec le ministre.  
Les résultats de l'année 2010-2011 sont consignés aux pages 12, 13, 14 et 15.**

# Convention de partenariat 2010-2013 – Entre la CSDD et le MELS

## Résultats de l'année 2010-2011

### BUT 1 L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

**Objectif 1,1** – Augmenter de 1 % la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans, d'ici 2013.

| Taux moyen des cohortes : FGJ - FGA - FP |        | Jun 2013      | Jun 2018      | Jun 2020      |
|--|--------|---------------|---------------|---------------|
| 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002          | 84,0 % | CIBLE<br>85 % | CIBLE<br>87 % | CIBLE<br>88 % |
| 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004          | 83,3 % |               |               |               |

### CE SCHÉMA DE PRÉSENTATION DES DONNÉES EST EXTRAIT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2013

| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs  | 2010-2011  | 2011-2012 | 2012-2013 |
|--|--|-----------|-----------|
| <b>1,1,1 - Au secondaire (FGJ)</b><br>Augmenter de 1 % le taux moyen de diplomation et de qualification de l'ensemble des élèves de la Commission scolaire, incluant la clientèle des EHDAA. | Taux moyen = 83,3 %<br>FGJ : De 78,5 % à 77,8 %<br>FGA : De 5,0 % à 4,8 %<br>FP : De 0,5 % à 0,7 % |           |           |
| <b>1,1,2 - Au primaire</b><br>Améliorer de 2 % les résultats obtenus à l'épreuve de français du MELS, en lecture, à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle.  | De 88,1 % en 09-10<br>À : 87,5 %   |           |           |
| <b>1,1,3 - En formation professionnelle (FP)</b><br>Augmenter de 80 % à 81 % le taux de diplomation des élèves sortants.   | De 80,0 % en 09-10<br>À : 79,0 %   |           |           |
| <b>1,1,4 - En formation générale des adultes (FGA)</b><br>Augmenter de 1 % le nombre de réussites aux cours de la fin du 2 <sup>e</sup> cycle.   | De 181 DES en 09-10<br>À : 220 DES en 10-11<br>dont 148 (les 2/3)<br>avaient moins de 20 ans       |           |           |

**Objectif 1,2** – Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification, de 122 à 107, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, d'ici 2013.

| Situation en 2006-2007  | Jun 2013     | Jun 2018    | Jun 2020    |
|---|--------------|-------------|-------------|
| En 2006-2007, 122 élèves sont sortis sans diplôme ni qualification, 63 filles et 59 garçons, dont 29 parmi ces derniers sont sortis en 5 <sup>e</sup> secondaire. | CIBLE<br>107 | CIBLE<br>87 | CIBLE<br>77 |

| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs  | 2010-2011   | 2011-2012 | 2012-2013 |
|--|---|-----------|-----------|
| <b>1,2,1</b><br>Diminuer de 10 % le nombre d'élèves qui sortent sans diplôme ni qualification en accordant une attention particulière aux élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire. | De 122 en 06-07<br>À : 88 en 07-08<br>À : 78 en 08-09 |           |           |
| <b>1,2,2</b><br>Réinscrire annuellement au moins 5 jeunes sortis sans diplôme ou sans qualification à des formations menant au DES, à un DEP, à un CFMS ou à un CFPT.          | Données non disponibles                               |           |           |



## BUT 2 L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

### Objectif 2,1 – LECTURE

Augmenter de 2 % le taux de réussite aux épreuves obligatoires de lecture de la CSDD au 2<sup>e</sup> cycle du primaire d'ici 2013, en ayant une attention particulière à la réussite chez les garçons.

| Situation en 2009   | Cible énoncée pour juin 2013  |           |           |
|---|---|-----------|-----------|
| Bien que le taux de réussite à l'épreuve de lecture augmente d'un cycle à l'autre, chez les garçons comme chez les filles, le taux d'échec reste plus élevé chez les garçons que chez les filles. | D'ici juin 2013, augmenter de 2 % le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de la 4 <sup>e</sup> année du primaire, en lecture. |           |           |
| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs   | 2010-2011   | 2011-2012 | 2012-2013 |
| 2,1,1<br>Augmenter de 2 % le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture de la 4 <sup>e</sup> année du primaire, de 75,6 % à 77,6 % (G) et de 82,7 % à 84,7 % (F).                        | De 75,6 % (G)<br>À : 76,7 %<br>De 82,7 % (F)<br>À : 89,0 %  |           |           |
| 2,1,2<br>Diminuer l'écart entre les taux de réussite à l'épreuve de lecture chez les filles et les garçons de 7,1 % à 5 %.  | De 7,1 % en 09-10<br>À : 12,3 %   |           |           |

### Objectif 2,2 – ÉCRITURE

Diminuer de 5 % l'écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons à l'épreuve obligatoire d'écriture du MELS, en 2<sup>e</sup> année du secondaire, d'ici juin 2013, tout en maintenant le taux de réussite des filles.

| Situation en 2009   | Cible énoncée pour juin 2013   |           |           |
|---|--|-----------|-----------|
| On observe une baisse importante du taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture du MELS en 2 <sup>e</sup> année du secondaire chez les garçons.<br><br>Une analyse plus fine révèle un taux d'échec 4 fois plus élevé chez les garçons que chez les filles en deuxième année du secondaire. | D'ici juin 2013, diminuer l'écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons à l'épreuve obligatoire d'écriture du MELS en 2 <sup>e</sup> année du secondaire, de 5 %, tout en maintenant le taux de réussite des filles. |           |           |
| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs   | 2010-2011  | 2011-2012 | 2012-2013 |
| 2,2,1<br>Diminuer de 5 % l'écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons à l'épreuve obligatoire d'écriture du MELS, en 2 <sup>e</sup> année du secondaire, de 15,8 % à 10,8 %, tout en maintenant le taux de réussite des filles.  | De 15,8 % en 09-10<br>À : 14,0 %<br>soit<br>Taux de 92,2 % (F)<br>Taux de 78,2 % (G)   |           |           |

## BUT 3 L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES-CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Objectif 3,1 – Augmenter de 3 % le nombre d'élèves HDAA qui passeront (avec réussite) du 2<sup>e</sup> cycle du primaire, au 3<sup>e</sup> cycle, d'ici juin 2013.

| Situation en 2009   | Cible énoncée pour juin 2013  |           |           |
|---|---|-----------|-----------|
| On observe un taux moins élevé de réussite lors du passage du 2 <sup>e</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle du primaire, ainsi que du 3 <sup>e</sup> cycle au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire.<br><br>Plusieurs de ces élèves ont des difficultés importantes en français. | Hausser de 3 % le nombre d'élèves du 2 <sup>e</sup> cycle du primaire qui passeront (avec réussite) au 3 <sup>e</sup> cycle, d'ici juin 2013. |           |           |
| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs   | 2010-2011   | 2011-2012 | 2012-2013 |
| 3,1,1<br>Augmenter de 67 % à 70 % le nombre d'élèves qui passeront (avec réussite) du 2 <sup>e</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle du primaire.   | Données non disponibles   |           |           |

**Objectif 3,2** – Augmenter de 3 % le nombre d'élèves qui obtiendront une qualification, soit un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMSS), soit un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), d'ici juin 2013.

| Situation en 2009  | Cible énoncée pour juin 2013  |           |           |
|--|---|-----------|-----------|
| <p>Le classement des élèves du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire repose sur leurs besoins et leurs capacités : 83,8 % ont réussi et sont passés au 2<sup>e</sup> cycle.</p> <p>Parmi les élèves inscrits à la <i>Formation à un métier semi-spécialisé</i>, 69,2 % ont obtenu un Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS).</p> <p>Les données pour la <i>Formation préparatoire au travail</i> ne sont pas disponibles car la 1<sup>re</sup> cohorte d'élèves sortira en juin 2010.</p> | <p>Augmenter de 3%, le nombre d'élèves qui obtiendront, soit un Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) ou soit Certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), d'ici juin 2013.</p> |           |           |
| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs  | 2010-2011   | 2011-2012 | 2012-2013 |
| <p><b>3,2,1</b><br/>Augmenter de 69,2 % à 72,2 % le nombre d'élèves qui obtiendront un CFMS.</p>   | <p>De 69,2 % en 09-10<br/>À : 85,7 %</p>  |           |           |
| <p><b>3,2,2</b><br/>Augmenter de 3 % le nombre d'élèves qui obtiendront un CFPT.</p>   | <p>71,4 % en 09-10</p>  |           |           |
| <p><b>3,2,3</b><br/>Réinscrire annuellement au moins 5 jeunes sortis sans qualification à une formation menant à un CFMS ou à un CFPT.</p>   | <p>Données non disponibles</p>  |           |           |

#### BUT 4 L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

##### Objectif 4,1 – CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Assurer la mise en œuvre du plan d'action pour prévenir et traiter la violence, en lien avec les exigences du plan d'action ministériel, dans 100 % des établissements de la Commission scolaire, d'ici juin 2013.

| Situation en 2009  | Cible énoncée pour juin 2013  |           |           |
|--|---|-----------|-----------|
| <p>La mise en œuvre est amorcée depuis 2008-2009. Des outils pour dresser le portrait des manifestations et des actions mises en place sont en cours d'élaboration. La CSDD soutient les établissements dans ce processus et elle collabore aux travaux régionaux.</p> <p>Actuellement, les écoles et les centres disposent d'un plan local relatif aux mesures d'urgence. Pour standardiser des pratiques adaptées à différentes situations et pour s'assurer d'une mise à jour en fonction des normes et des règlements en vigueur, la CSDD mettra à la disposition des intervenants de chacun des milieux un plan d'intervention.</p> | <p>D'ici juin 2013, 100 % des écoles auront mis en place une stratégie d'intervention en prévention et traitement de la violence.</p> <p>D'ici juin 2013, 100 % des écoles et des centres disposeront d'un plan d'intervention relatif aux mesures d'urgence.</p> |           |           |
| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs  | 2010-2011   | 2011-2012 | 2012-2013 |
| <p><b>4,1,1</b><br/>Mettre en place une stratégie d'intervention en prévention et traitement de la violence dans toutes les écoles.</p>  | <p>En voie de réalisation</p>   |           |           |
| <p><b>4,1,2</b><br/>Assurer l'application du plan d'action et du plan d'intervention relatifs aux mesures d'urgence dans tous les établissements (écoles et centres) et bâtiments de la CSDD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Première phase : l'intervention lors d'une menace à la personne ;</li> <li>- Deuxième phase : l'intervention dans tous les autres cas qui nécessitent l'application de mesures d'urgence.</li> </ul>   | <p>En voie de réalisation</p>   |           |           |

## BUT 5 L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

**Objectif 5,1** – Augmenter de 20 %, d'ici juin 2013, le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle, pour une première fois, dans l'un ou l'autre des centres de formation professionnelle des régions 03-12, ou du Québec, élèves provenant des écoles secondaires et du centre d'éducation des adultes de la CSDD.

| Situation en 2009   | Cible énoncée pour juin 2013   |
|---|--|
| <p>Le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle dans les 2 CFP de la CSDD et provenant de ses écoles secondaires et du centre d'éducation des adultes est peu élevé à cause des limitations de sa carte des enseignements, de l'attraction de 3 cégeps sur le territoire de la Ville de Québec, et en raison des caractéristiques de la population qu'elle dessert.</p> <p>En 2008-2009, seulement 13 élèves des écoles secondaires de la CSDD se sont inscrits dans les 2 CFP de la Commission scolaire.</p> <p>La Carte des enseignements de la CSDD ne comporte que 17 des 120 programmes autorisés aux CS des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches dont 73 (autres que ceux de la CSDD) sont autorisés aux deux CS voisines.</p> | <p>Augmenter de 20 % le nombre d'élèves (de moins de 20 ans) de la CSDD inscrits pour une première fois en formation professionnelle dans les centres de formation professionnelle du réseau public des régions 03-12, et ailleurs au Québec, d'ici juin 2013.</p> |

| Indicateurs de la Commission scolaire des Découvreurs  | 2010-2011  | 2011-2012 | 2012-2013 |
|--|--|-----------|-----------|
| <p><b>5,1,1</b><br/>Inscrire une vingtaine d'élèves à un projet de formation en concomitance FG-FP avec horaire intégré.</p>   | <p>Le projet a été élaboré et il sera proposé aux élèves pour le choix de cours de 2012-2013</p>   |           |           |
| <p><b>5,1,2</b><br/>Augmenter de 20 % le nombre d'élèves (de moins de 20 ans) de la CSDD qui choisissent la formation professionnelle et s'y inscrivent, pour une première fois, dans l'un ou l'autre des centres de formation professionnelle (CFP) du réseau public des régions 03-12, ou du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- provenant des écoles secondaires : de xx à yy;</li> <li>- provenant du centre d'éducation des adultes : xx à yy.</li> </ul> <p><b>REMARQUE</b> : Les systèmes de collecte de données ne nous révèlent pas combien de nos élèves de moins de 20 ans se sont inscrits ailleurs que dans nos CFP parmi les 233 nouveaux inscrits de moins de 20 ans en 2008-2009 et les 210 de moins de 20 ans en 2009-2010.</p> <p>Des outils seront éventuellement développés dans LUMIX, ou le MELS nous fournira ces informations.</p> | <p>En 2008-2009, sur les 233 nouveaux inscrits dans nos deux CFP, 13 élèves provenaient de nos écoles secondaires et aucun du CEA</p> <p>En 2009-2010 et en 2010-2011, les données ne sont pas disponibles</p> |           |           |
| <p><b>5,1,3</b><br/>Réinscrire annuellement au moins 5 jeunes sortis sans diplôme ou sans qualification à des formations menant au DES, à un DEP, à un CFMS ou à un CFPT.</p>  | <p>Données non disponibles</p>   |           |           |



# Les caractéristiques générales du profil de la Commission scolaire

## Population et Scolarité

### Territoires de recensement\*

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| Sainte-Foy – Sillery :        | 83 289         |
| Cap-Rouge :                   | 13 665         |
| L'Ancienne-Lorette :          | 21 292         |
| Saint-Augustin-de-Desmaures : | 17 281         |
| <b>TOTAL :</b>                | <b>135 527</b> |

### Scolarité (population de 15 ans ou plus) : 114 890\*

- 11 % aucun certificat ou diplôme
- 89 % des 114 890 de 15 ans ou +plus ont obtenu un diplôme, un certificat ou un grade :
  - 21 % ont obtenu un DES ou l'équivalent
  - 11 % un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers
  - 23 % ont obtenu un DEC ou un certificat
  - 45 % ont un diplôme, un certificat ou un grade universitaire

\* Source : Statistique Canada – Données 2006

## Écoles et Centres

### 22 établissements scolaires :

- 14 écoles primaires dont une pour les élèves handicapés
- 2 écoles primaires-secondaires
- 3 écoles secondaires
- 2 centres de formation professionnelle
- 1 centre d'éducation des adultes en 3 points de service  
(3 milieux spécialisés à vocation régionale sont situés dans les écoles)

**38 bâtiments sont utilisés par les écoles et les centres pour l'organisation de l'enseignement**

## Diminution des effectifs scolaires (jeunes) de 3 320 élèves en 11 ans

### 1999-2000

#### Clientèle scolaire jeune :

|                |                      |
|----------------|----------------------|
| Préscolaire :  | 1 227 dont 23 EHDAA  |
| Primaire :     | 7 629 dont 260 EHDAA |
| Secondaire :   | 5 352 dont 329 EHDAA |
| <b>TOTAL :</b> | <b>14 208</b>        |

### 2010-2011

#### Clientèle scolaire jeune :

|                |                      |
|----------------|----------------------|
| Préscolaire :  | 874 dont 24 EHDAA    |
| Primaire :     | 5 619 dont 239 EHDAA |
| Secondaire :   | 4 395 dont 216 EHDAA |
| <b>TOTAL :</b> | <b>10 888</b>        |

## Clientèle adulte

### 2008-2009

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Formation générale :        | 2 927 |
| Formation professionnelle : | 2 788 |

### 2009-2010

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Formation générale :        | 3 085 |
| Formation professionnelle : | 2 963 |

## Services de garde en 2010-2011

### Écoles primaires :

|  |        |
|--|--------|
| Points de service en milieu scolaire : | 24     |
| Élèves inscrits « réguliers » :        | 3 841  |
| Taux de participation :                | 59,2 % |

### Jardins d'enfants :

|                     |    |
|---------------------|----|
| Points de service : | 2  |
| Enfants inscrits :  | 32 |

## Service du transport scolaire en 2010-2011

### Nombre d'élèves transportés :

2 641 au primaire et 3 020 au secondaire, pour un total de 5 661, dont près de 1 150 de niveau secondaire sont intégrés au transport en commun.

### Nombre de véhicules en service :

58 autobus, 11 minibus, 6 minibus adaptés, 32 taxis et berlines, lesquels parcourent 8 624 kilomètres par jour sur 690 trajets.



### Ressources financières

#### Dépenses de l'exercice 2010-2011 :

|  |                       |
|--|-----------------------|
| - Enseignement et formation :                          | 63 956 212 \$         |
| - Soutien à l'enseignement et à la formation :         | 27 089 063 \$         |
| - Transport scolaire, services de garde et cafétéria : | 14 565 458 \$         |
| - Activités administratives :                          | 7 818 517 \$          |
| - Activités relatives aux biens meubles et immeubles : | 17 005 280 \$         |
| - Activités connexes :                                 | 9 163 641 \$          |
| <b>TOTAL :</b>   | <b>135 598 171 \$</b> |

**Les revenus de taxes :** 28 712 490 \$

### Ressources matérielles

#### Travaux majeurs réalisés en 2010-2011 :

|   |                     |
|---|---------------------|
| - Réfection de toitures :   | 1 100 000 \$        |
| - Remplacement de fournaises et de leurs composantes (économie d'énergie) :                               | 1 400 000 \$        |
| - Remplacement de luminaires (économie d'énergie) :   | 500 000 \$          |
| - Remplacement et réhabilitation de fenêtres :  | 600 000 \$          |
| - Réfection de salles de toilettes :  | 500 000 \$          |
| - Réfection d'enveloppes extérieures :  | 650 000 \$          |
| - Mise aux normes d'alarme-incendie :   | 200 000 \$          |
| - Entrée extérieure pour handicapés :   | 250 000 \$          |
| - Travaux d'entretien, de réparation et de transformation de locaux dans les écoles et dans les centres : | 1 500 000 \$        |
| <b>TOTAL :</b>  | <b>6 700 000 \$</b> |

### Ressources humaines

#### 2010-2011

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Personnel enseignant :        | 1 037 |
| Personnel de soutien :        | 691   |
| Personnel professionnel :     | 90    |
| Personnel cadre :             | 75    |
| <b>TOTAL : 1 893 employés</b> |       |

Départs à la retraite en 2010-2011 : 49

### Ressources informatiques

#### Les principales opérations ont porté sur :

- La préparation du plan de déploiement d'un réseau sans fil dans les établissements;
- La collaboration à la mise en place du bulletin des élèves de la Commission scolaire;
- La finalisation du plan de déploiement de la téléphonie IP dans les établissements;
- Le choix d'un logiciel libre pour effectuer de la visioconférence dans les établissements;
- La participation aux opérations liées à l'utilisation des nouvelles technologies à des fins pédagogiques.

### Ententes de scolarisation 2010-2011

|  |            |
|--|------------|
| - Élèves de l'extérieur, adaptation scolaire, inscrits dans nos écoles : | 132        |
| - Élèves de l'extérieur, secteur régulier, inscrits dans nos écoles :    | 227        |
| <b>TOTAL :</b>   | <b>359</b> |

|   |            |
|---|------------|
| - Élèves de notre territoire, adaptation scolaire, inscrits dans des écoles à l'extérieur : | 53         |
| - Élèves de notre territoire, secteur régulier, inscrits dans des écoles à l'extérieur :    | 155        |
| <b>TOTAL :</b>  | <b>208</b> |

# Les établissements scolaires : Écoles et Centres



| ÉCOLES PRIMAIRES   | Élèves | ÉCOLES PRIMAIRES  | Élèves |
|--|--------|---|--------|
| École Les Bocages  | 318    | École Le Ruisselet  | 390    |
| École des Pionniers<br>Pavillon Marguerite-Bourgeois   | 279    | École des Cœurs-Vaillants<br>École Cœur-Vaillant-Campanile              | 128    |
| École des Pionniers<br>Pavillon De La Salle  | 464    | École des Cœurs-Vaillants<br>École Cœur-Vaillant                        | 304    |
| École L'Arbrisseau   | 273    | École Filteau – Saint-Mathieu<br>École Filteau                          | 435    |
| École des Grandes-Marées   | 310    | École Filteau – Saint-Mathieu<br>École Saint-Mathieu                    | 231    |
| École des Grandes-Marées<br>Marguerite-D'Youville  | 272    | École du Versant<br>École Sainte-Geneviève                              | 183    |
| École Les Sources  | 297    | École du Versant<br>École Notre-Dame-de-Foy                             | 150    |
| École Les Primevères – Jouvence<br>École Les Primevères  | 337    | École Fernand-Seguin  | 303    |
| École Les Primevères – Jouvence<br>École Jouvence  | 111    | École Saint-Michel  | 340    |
| École L'Étincelle – Trois-Saisons<br>École L'Étincelle   | 195    | École Saint-Louis-de-France – St-Yves<br>École Saint-Louis-de-France I  | 115    |
| École L'Étincelle – Trois-Saisons<br>École Trois-Saisons   | 110    | École Saint-Louis-de-France – St-Yves<br>École Saint-Louis-de-France II | 180    |
| École des Hauts-Clochers<br>Pavillon Notre-Dame  | 335    | École Saint-Louis-de-France – St-Yves<br>École Saint-Yves               | 171    |
| École des Hauts-Clochers<br>Pavillon Saint-Charles   | 214    | École Madeleine-Bergeron  | 48     |
| <b>26 ÉCOLES POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE<br/>Total : 6 493 élèves en 2010-2011</b> |        |   |        |

| ÉCOLES SECONDAIRES  | Élèves | CENTRES DE FORMATION   | Élèves  |
|---|--------|--|---------|
| École des Pionniers<br>Pavillon Laure-Gaudreault                                    | 175    | Centre d'éducation des adultes<br>Centre du Phénix                       | * 3 179 |
| École des Grandes-Marées  | 73     | Centre d'éducation des adultes<br>Centre de L'Envol                      |         |
| École secondaire De Rochembelle   | 1 852  | Centre d'éducation des adultes<br>Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy      |         |
| École secondaire Les Compagnons-de-Cartier  | 1 019  |  |         |
| Le Goût d'entreprendre  | 16     | Formation organisée<br>au Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy              |         |
| École secondaire polyvalente de<br>L'Ancienne-Lorette                               | 1 171  | Centre de formation professionnelle<br>Maurice-Barbeau                   | * 1 534 |
| L'Escale  | 22     | Centre de formation professionnelle Marie-Rollet                         | * 1 361 |
| École Madeleine-Bergeron  | 67     | * Données provisoires  |         |
| <b>7 ÉCOLES POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE<br/>Total : 4 395 élèves en 2010-2011</b> |        | <b>5 CENTRES POUR LES ADULTES<br/>Total : 6 074 élèves en 2010-2011*</b> |         |

# Le Plan d'action de la Commission scolaire

Le Plan d'action de la Commission scolaire prend en compte les cibles de résultats qui ont été fixées pour chacun des objectifs du Plan stratégique. Plusieurs actions ont été réalisées, ou mises en place, dont certaines s'étaleront sur la période 2008-2011 prolongée jusqu'au 30 juin 2013 pour tenir compte de la Convention de partenariat 2010-2013 conclue avec la ministre.

## Priorités de travail pour l'exercice 2011-2012

### EN RÉFÉRENCE AUX ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011 DONT LA PÉRIODE EST PROLONGÉE JUSQU'AU 30 JUIN 2013

#### **Orientation 1 : La promotion de l'école publique et l'actualisation de l'offre de service**

- Mettre en œuvre une intensification de l'information relative aux écoles secondaires, notamment auprès des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année, en application des orientations retenues au niveau de la stratégie de communication;
- Poursuivre les travaux avec les partenaires socioéconomiques en vue de convenir d'ententes pour l'utilisation et le partage d'équipements culturels et sportifs ainsi que les travaux relatifs aux projets des écoles concernant les bâtiments;
- Mettre en œuvre les mesures de compressions imposées par le MELS et le plan de réduction des dépenses de nature administrative;
- Analyser les modes d'organisation des études et des services en lien avec le cadre d'allocation des ressources aux écoles secondaires, compte tenu de leurs besoins;
- Mettre en place les décisions découlant de l'analyse de l'organisation des services dans le secteur ouest de la Commission scolaire.

#### **Orientation 2 : L'amélioration des pratiques pour offrir des parcours de réussite à tous les élèves**

- Assurer le soutien à la mise en place de pratiques organisationnelles efficaces et à l'élaboration des conventions de gestion et de réussite éducative;
- Offrir au personnel des écoles et des centres une expertise et des moyens relatifs à l'utilisation des technologies en lien avec les besoins pédagogiques, à l'évolution des technologies elles-mêmes, et ce, en considérant l'évolution des comportements concernant l'usage des technologies;
- Implanter la démarche pour dépister et intervenir auprès des élèves à risque ou présentant un trouble spécifique d'apprentissage du langage écrit, notamment auprès des élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire.

#### **Orientation 3 : La gestion de la relève et le développement des ressources humaines**

- Compléter l'élaboration du plan de développement des ressources humaines.

### EN RÉFÉRENCE AUX ENCADREMENTS LÉGAUX ET AUX CHANTIERS RELATIFS À LA GESTION DES RESSOURCES ET DES IMMEUBLES

- **Technologie de l'information** : implantation de nouvelles mesures liées aux technologies de l'information (tableaux interactifs et ordinateurs portables) à des fins pédagogiques;
- **Sites Internet de la Commission et des établissements** : refonte du site de la Commission scolaire et mise à niveau de ceux des établissements;
- **Conventions collectives** : préparation des prochaines négociations locales pour le personnel enseignant, le personnel non enseignant et le personnel de soutien;
- **Outils d'aide technologiques pour les élèves HDAA** : soutien aux établissements dans le choix des outils et leur mise en application;
- **Plan d'action sur les mesures d'urgence** : poursuite des actions planifiées en vue de l'établissement d'un plan de mesures d'urgence dans chaque école et centre de formation;
- **Infrastructures** : poursuite des travaux relatifs au dossier de l'école Madeleine-Bergeron et à l'ajout d'un gymnase et d'une palestre à l'école secondaire de Rochedelle en collaboration avec la Ville de Québec.

# Déclaration de services aux citoyens

La Commission scolaire des Découvreurs s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité des offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Elle se distingue par une « école ouverte et diversifiée » à l'image de notre société et capable d'offrir un environnement éducatif de grande qualité et des parcours de réussite à tous les élèves, jeunes et adultes.

## Nos engagements

La Commission scolaire organise des services éducatifs dans 19 établissements scolaires (au primaire et au secondaire), dans 24 services de garde ainsi que dans un centre d'éducation des adultes (3 points de service) et deux centres de formation professionnelle. Des cibles de performance pour continuer d'améliorer la qualité de ses services sont inscrites à son Plan stratégique 2008-2011 dont la période a été prolongée jusqu'au 30 juin 2013.

C'est sous l'inspirant nouveau slogan  
**Tout pour ouvrir ses horizons**  
 qu'elle s'engage à :

- Planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités d'apprentissage de qualité visant la réussite de tous;
- Encourager la persévérance des élèves et promouvoir de saines habitudes de vie;
- Informer adéquatement les parents et la population des actions et des services les concernant;
- Actualiser l'offre de service du primaire et du secondaire, en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, ainsi que celles de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle;
- Soutenir et accompagner ses établissements dans l'accomplissement de leur mandat;
- Offrir des activités de formation continue aux travailleurs en exercice et en attente d'emploi qui répondent à leur besoin, ainsi qu'aux personnes en cheminement personnel de formation de base et de francisation;
- Administrer ses ressources avec équité et transparence;
- Traiter toutes demandes relatives à une situation qui nécessite un examen personnalisé des faits ou des causes qui l'ont produite, avec courtoisie et diligence.

## Moyens de communication et d'information

Un ensemble d'articles, de descriptions et de documents sont mis à la disposition de la population pour rendre accessibles les informations pertinentes à l'offre de service de la Commission scolaire :

- À cet effet, elle produit des documents relatifs aux politiques et au cadre d'organisation de ses services et de ses programmes, et prête assistance aux personnes qui désirent faire une demande concernant leur dossier scolaire ou la situation qu'il souhaite voir examiner.
- La Commission scolaire fournit des renseignements aux parents et à ses partenaires, sur demande, ou à l'occasion des rencontres d'information et de concertation.
- Des brochures et des dépliants sont disponibles pour répondre à des besoins plus approfondis d'information, en fonction de la demande.
- Le site Internet [desdecouvreurs.ca](http://desdecouvreurs.ca) contient un ensemble de rubriques et de références à des contenus pédagogiques et administratifs.

**Vous pouvez nous joindre en vous adressant au  
 Service du secrétariat général des technologies de l'information.**



## Coordonnées pour nous joindre

### Secrétariat général de la Commission scolaire des Découvreurs

Si vous désirez nous faire part de vos suggestions pour améliorer la qualité de nos services ou obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez nous joindre en vous adressant au :

### Service du secrétariat général et des technologies de l'information Commission scolaire des Découvreurs

945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 4E2

Téléphone : 418 652-2121

Télécopieur : 418 652-2146

Courriel : [secgen@csdecou.qc.ca](mailto:secgen@csdecou.qc.ca)



# *Tout pour ouvrir ses horizons*

**Responsable de la publication :** Secteur des communications, Direction générale

**Graphisme :** Conception graphique BCGD ([www.bcgd.ca](http://www.bcgd.ca))

**Photographies :** Photodesign BCGD, Bertrand Chassé



Commission scolaire des  
**Découvreurs**

*Tout pour ouvrir ses horizons*

945, avenue Wolfe  
Québec (Québec) G1V 4E2  
**418 652-2121**

[desdecouvreurs.ca](http://desdecouvreurs.ca)

29 Novembre 2011